NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8302003 - Marais du Cassan et de Prentegarde

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8302003

1.3 Appellation du site
Marais du Cassan et de Prentegarde

1.4 Date de compilation
31/12/2000

1.5 Date d'actualisation
09/12/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 02/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029582961

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,27806°

Latitude : 44,94611°

2.2 Superficie totale

506 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
15	Cantal	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
15088	LACAPELLE-VIESCAMP
15182	SAINT-ETIENNE-CANTALES
15204	SAINT-PAUL-DES-LANDES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,15 *(0,03 %)*		G	C	C	B	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0 *(0 %)*		M	C	C	C	C
4010 *Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix*		2,31 *(0,46 %)*		G	B	C	B	C
4030 *Landes sèches européennes*		10,09 *(1,99 %)*		G	B	C	B	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	1,03 *(0,2 %)*		G	C	C	B	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		28,9 *(5,7 %)*		G	A	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		1,09 *(0,21 %)*		G	B	C	B	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		0,13 *(0,03 %)*		G	C	C	B	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	0,4 *(0,08 %)*		G	C	C	B	C
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		0,05 *(0,01 %)*		G	B	C	C	C
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		1,48 *(0,29 %)*		G	C	C	B	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		0,05 *(0,01 %)*		G	C	C	B	C
91E0	X	0,41		M	D			

Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)		*(0,08 %)*						
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		8,01 *(1,58 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p	0	10	i	V	G	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	150	250	i	P	M	C	A	C	A
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	C	B	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	R	M	C	C	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	r			i	R	P	A	A	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P					X	X
A		*Triturus marmoratus*			i	P	X		X		X	X
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X				X	X
A		*Bufo bufo*			i	P					X	X
A		*Rana dalmatina*			i	P	X				X	X
A		*Rana temporaria*			i	P		X			X	X
A		*Lissotriton helveticus*			i	P					X	X
A		*Pelophylax kl. esculentus*			i	P		X			X	X
A		*Pelophylax lessonae*			i	P	X				X	X
I		*Calopteryx virgo meridionalis*			i	P						X
I		*Calopteryx xanthostoma*			i	P						X
I		*Coenagrion scitulum*			i	P						X
I		*Ceriagrion tenellum*			i	P						X
I		*Lestes barbarus*			i	P						X
I		*Lestes dryas*			i	P						X
I		*Glaucopsyche alcon*			i	P						X
P		*Allium ericetorum*			i	P						X
P		*Carex elongata*			i	P						X
P		*Dactylorhiza incarnata*			i	P			X			

P		*Drosera intermedia*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Eleocharis quinqueflora*			i	P						X
P		*Epipactis palustris*			i	P			X			
P		*Galium boreale*			i	P						X
P		*Littorella uniflora*			i	P						X
P		*Rhynchospora fusca*			i	P						X
P		*Schoenoplectus lacustris*			i	P						X
P		*Schoenus nigricans*			i	P						X
P		*Spiranthes aestivalis*			i	P	X		X		X	
P		*Thysselinum palustre*			i	P						X
P		*Triglochin palustris*			i	P						X
P		*Utricularia minor*			i	P						X
R		*Anguis fragilis*				V					X	
R		*Lacerta agilis*				V	X				X	
R		*Lacerta bilineata*				C	X				X	
R		*Podarcis muralis*				R	X				X	
R		*Hierophis viridiflavus*				C	X				X	
R		*Coronella austriaca*				R	X				X	
R		*Natrix maura*				R					X	
R		*Natrix natrix*				C					X	
R		*Vipera aspis*				C					X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	9 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	27 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	11 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N14 : Prairies ameliorées	6 %
N16 : Forêts caducifoliées	16 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %
N27 : Agriculture (en général)	5 %

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 du Marais de Cassan et de Prentegarde couvre 507 ha surles communes de Lacapelle-Viescamp, Saint Etienne-Cantales et Saint-Paul-des-Landes dans le département du Cantal.

Zone vallonée au relief peu marqué où les zones humides et les cours d'eau sont très présents ce qui lui donne son originalité et son caractère exceptionnel.
L'eau est l'enjeu majeur identifié sur le site avec une majorité d'espèces et d'habitats de la Directive qui en dépendent.

Il convient à ce titre de pérenniser la gestion traditionnelle des prairies humides en maintenant une pression adéquate sur les milieux (éviter le surpâturage, l'enfrichement, le retournement, l'apport d'intrants...).

Ce maintien participera également à la pérennité d'autres activités du site, comme la chasse et la pêche qui ne sont par ailleurs pas source de perturbation quand elles sont pratiquées dans le cadre de la règlementation en vigueur.

La résorption des déchets et décharges situés le plus souvent en zone humide et bords de cours d'eau de toutes sortes contribue également au maintien d'une ressource en eau de bonne qualité.

Les zones d'influence en amont immédiat du site concernent la pollution diffuse sur les cours d'eau qui traversent et alimentent le site Natura 2000 et par conséquent la majorité des espèces et habitats de la Directive.

L'apport de fertilisants (nitrates, phosphates), de phytosanitaires, d'autres formes de polluants (risque avec casse automobile, lagunage, zones urbanisées...) sont un facteur à prendre en compte dans la gestion du site Natura 2000.

Un second enjeu est celui de la lutte contre l'enfrichement des parcelles où l'activité pastorale traditionnelle a été abandonnée. En effet, la surface des habitats et milieux concernés qui seraient ainsi restaurés est non négligeable et cela participerait au maintien de la diversité des milieux et des espèces du site.

Cela devrait permettre également de diminuer le risque d'incendie auquel le site est particulièrement sensible.

Les espèces exotiques envahissantes représentent également un enjeu fort pour le site. Il conviendra de limiter l'extension des espèces déjà présentes et d'éviter l'apparition de nouvelles espèces.

La fréquentation du site actuellement limitée peut augmenter avec des activités pédagogiques et de loisirs relativement nombreuses, et son aménagement léger (sentier de découverte et de randonnée) devra permettre le déroulement de ces activités tout en ne nuisant pas aux habitats et aux espèces.

Vulnérabilité
: L'eau est l'enjeu majeur identifié sur le site avec une majorité d'espèces et d'habitats de la Directive qui en dépendent.

Il convient à ce titre de pérenniser la gestion traditionnelle des prairies humides enmaintenant une pression adéquate sur les milieux (éviter le surpâturage, l'enfrichement, leretournement, l'apport d'intrants
).

Ce maintien participera également à la pérennité d'autres activités du site comme la chasse et la pêche qui ne sont par ailleurs, pas source de perturbation quand elles sont pratiquées dans le cadre de la réglementation en vigueur.

La résorption des déchets et décharges situées le plus souvent en zone humide et bord de cours d'eau de toutes sortes contribue également au maintien d'une ressource en eau de bonne qualité.

Les zones d'influence en amont immédiat du site concernent la pollution diffuse sur les cours d'eau qui traversent et alimentent le site Natura 2000 et par conséquent la majorité des espèces et habitats de la Directive.

L'apport de fertilisants (nitrates, phosphates), de phytosanitaires, d'autres formes de polluants (risque avec casse automobile, lagunage, zones urbanisées
) sont un facteur à prendre en compte dans la gestion du site Natura 2000.

Un second enjeu est celui de la lutte contre l'enfrichement des parcelles où l'activité pastorale traditionnelle a été abandonnée.

En effet, la surface des habitats et milieux concernés qui seraient ainsi restaurés est non négligeable et cela participerait au maintien de la diversité des milieux et des espèces du site.

Cela devrait permettre également de diminuer le risque d'incendie auquel le site est particulièrement sensible.

Les espèces exotiques envahissantes représentent également un enjeu fort pour le site. Il conviendra de limiter l'extension des espèces déjà présentes et éviter l'apparition de nouvelles espèces.

Le fréquentation du site actuellement limitée peut augmenter avec des activités pédagogiques et de loisirs relativement nombreuses et son aménagement léger (sentier de découverte et de randonnée) devra permettre le déroulement de ces activités tout en ne nuisant pas aux habitats et aux espèces.

4.2 Qualité et importance

Cet ensemble présente un potentiel biologique emarquable grâce à la présence d'une mosaïque d'habitats naturels liés à l'omniprésence de l'eau (très nombreuses zones humides, linéaires d'écoulement importants).

Les zones humides constituent l'essentiel des milieux patrimoniaux du site abritant de très nombreuses espèces rares ou protégées.

Cette richesse est également due à des activités humaines relativement respectueuses des milieux, l'agriculture étant la principale.

Il convient de les prendre en compte dans la gestion de cet espace remarquable.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A02.01	Intensification agricole		B
H	A04	Pâturage		I
H	A08	Fertilisation		B
H	E03	Décharges		I
H	M02.01	Perte et altération d'habitat		B
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	A02.03	Retournement de prairies		I
L	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	F04.02	Collecte (champignons, lichens, baies,)		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	C03.02	Production d'énergie solaire		O
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	E02.03	Autres zones industrielles / commerciales		O
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		B
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	J01.01	Incendies		B
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		B
M	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	90 %
Domaine communal	10 %

4.5 Documentation

- CPIE de Haute-Auvergne Novembre 2000 / Communauté de communes # Mairie de Saint-Paul-des-Landes (15) : « Landes et zones humides de Saint-Paul-des-Landes, Camps de Cassan et de Prentegarde. »

- Conservatoire Botanique national du massif central : Eléments de caractérisation de l'habitat « Prairies à Molinies sur sol calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux » en auvergne, Anne Petetin/Bruno gravelat, Novembre 2000.

- CEPA (2002) : Diagnostic du patrimoine naturel du SIVU Auze Ouest-Cantal et propositions d'actions.

- CPIE de Haute-Auvergne (2006) / DIREN Auvergne : Inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR8302003 : «Zones Humides de Saint-Paul-des-Landes».

- CEPA et SIVU Auze Ouest-Cantal (2007) : Espace Naturel Sensible Zones humides du SIVU Auze Ouest-Cantal Schéma directeur de gestion et de valorisation. Conseil Général du Cantal.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
81	Zone sous convention de gestion	9,8 %
82	Zone bénéficiant de mesures agro-environnementales	10,3 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	7 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : ONF

Adresse : Site de Marmilhat Sud 63370 Lempdes

Courriel :

Organisation : CEN Auvergne

Adresse : Moulin de la Croûte, Rue Léon Versepuy 63200 Riom

Courriel :

Organisation : SIVU Auze Ouest-Cantal

Adresse : Mairie, le Bourg 15150 Saint-Etienne-Cantalès

Courriel : sivu.auze-ouest-cantal@laposte.net

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8302003
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548589/2010-document-d-objectifs-natura-2000-du-marais-du-cassan-et-de-prentegarde-fr8302003

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le portage est assuré par le SIVU Auze-Ouest Cantal